

## MOTION

### ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE BOUSBACH

L'annonce de la réouverture des écoles à partir du 11 mai soulève un grand nombre d'inquiétudes et de peurs au sein de l'équipe.

#### Date de la réouverture :

- Comment ne pas être inquiètes quand nous sommes toujours un des départements les plus touchés par le Covid19 ?
- Comment ne pas avoir peur alors que l'ordre des médecins n'est pas favorable à une ouverture avant septembre ?
- Pourquoi ouvrir les écoles en zone rouge où la propagation du virus est encore active et où la seconde vague attendue risque d'être plus intense ?
- Comment rassurer les enfants et les parents quand toute l'équipe est inquiète ?
- Qui des enseignants et employées communales à risque ? Pourquoi n'ont-elles pas été consultées quant à leur état psychologique ? Certaines veulent revenir travailler au risque de mettre leur vie en jeu, d'autres sont apeurées. Un arrêt de travail est envisageable mais incompatible avec le télétravail et la présence d'enfants en classe. Les parents n'ont pas besoin de connaître l'état de santé des enseignants.
- L'angoisse de contracter le virus et de le ramener dans nos foyers est très présente chez tous les membres de l'équipe.

#### Principe de la réouverture

- La présence des élèves se fait selon le volontariat des parents. N'est-ce pas créer de nouvelles inégalités ?

- La réouverture des écoles se fait pour éviter les inégalités et pour que les élèves en décrochage puissent revenir à l'école. Or, ce sont exactement ces élèves qui ne seront pas présents à la réouverture. Les parents qui mettront leurs enfants à l'école sont des parents qui travaillent, qui ont suivi les travaux scolaires de leurs enfants pendant tout le temps du confinement. Les enfants qui reviennent à l'école sont des élèves qui ne sont pas en difficultés.

### Rôle de chacun

- Comment gérer à la fois le travail des élèves en classe pendant 6 heures et le travail des élèves plus nombreux qui restent à la maison ?

- Comment les ATSEM et AESH peuvent-elles réaliser leurs tâches professionnelles dans un tel contexte ? La distanciation imposée et de rigueur est une barrière à la bonne réalisation des tâches liées à leurs fonctions.

- Les locaux seront-ils désinfectés correctement entre chaque changement de groupe ? Le ménage classique est insuffisant en cette période d'épidémie. Comment les employées communales peuvent-elles être sûres d'être bien protégées ? Ont-elles été formées à la désinfection des salles de classe ?

### Fournitures de protection

- La mairie doit nous fournir masques, gants, gel hydroalcoolique. Est-ce qu'ils auront tout pour la réouverture ? Etant donné les difficultés actuelles pour se procurer ce matériel .....

- La mairie propose des visières pour le personnel et les élèves : qui va les désinfecter ?

-Pour plus de sécurité, il faudrait tester le personnel avant la réouverture.

### Organisation :

- Comment organiser une entrée échelonnée pour les parents ayant un enfant au CP par exemple et un autre au cm2 ? Cet accueil sera-t-il respecté ? Peut-on éviter un effet d'attroupement devant le portail ?

- Les élèves ne seront pas à l'école toute la semaine. Comment les AESH devront-elles répartir leurs heures de travail ? Sont-elles obligées d'être présentes ou pourront-elles bénéficier d'une possibilité de n'être présente que lorsque l'élève dont elles ont la charge sera présent ?

- Comment expliquer à un enfant qu'on ne peut pas s'approcher de lui pour lui expliquer une notion qu'il n'a pas comprise ?

- Concernant les photocopies à distribuer que nous devons donc toucher : doit-on utiliser des gants ?

- Comment les enseignants qui sont sur des postes fractionnés vont-ils gérer leurs déplacements dans plusieurs écoles ? Vont-ils prendre le risque de véhiculer le virus d'une école à l'autre ?

- Les assistantes d'Allemand interviennent en co-intervention et en dehors des classes. Leurs interventions sont-elles maintenues ? Comment vont-elles intervenir auprès des élèves présents ? Et pour les élèves à domicile ?

-Distance de sécurité entre Maîtresse et Intervenant. Est-ce que l'un serait à l'avant, l'autre à l'arrière? Rituels ensemble puis avec 5 enfants qui s'asseyent alternativement pour travailler? À quoi doit-elle faire attention lorsqu'elle passe d'une classe à l'autre? Changer de masque? Désinfecter les mains? Éventuellement Que mettre ?? Pour que rien ne soit transféré de classe en classe. Un jeu de cartes illustrées chacune qui reste dans la classe?

## Gestes Barrières

- Il est impossible en maternelle de faire respecter les gestes barrières.
- Il est encore plus impossible de faire respecter les gestes barrières à un enfant en situation de handicap.

## Inquiétude de l'AESH :

« Comment respecter les gestes barrières et de sécurité quand je suis amenée à m'occuper d'un enfant en situation de handicap qui forcément a besoin de moi ? Comment faire quand je suis amenée à effectuer son change ? Comment faire quand je suis ses bras et ses jambes ? Je ne pense pas être capable de répondre à ses besoins quand le protocole impose une distance physique. »

- Il est impossible de demander à un enfant de l'élémentaire de ne pas se toucher le visage pendant 6h.
- En élémentaire et en maternelle, comment demander aux enfants d'être vigilants toute la journée. Comment leur interdire de jouer ensemble pendant les récréations ?
- En maternelle, les enfants n'ont pas de matériel personnel. Ils jouent ou travaillent avec le matériel collectif. Il n'est pas possible de désinfecter chaque feutre, chaque puzzle, chaque crayon de couleur...
- Comment maintenir une distanciation lors de l'habillage et du passage aux toilettes ?
- Comment respecter les distances de sécurité dans une classe où il y a 2 tables rondes et 2 tables ovales pour tous les élèves ?

## Pédagogie :

- Comment enseigner sans matériel de manipulation ?
- Comment faire classe sans que les élèves ne puissent interagir avec le TBI sachant qu'il n'y a que deux stylets ? Faut-il les désinfecter à

chaque passage ? Faut-il uniquement laisser les élèves dicter leurs réponses ?

Nous allons à l'encontre de tout ce que nous mettons en place d'habitude pour le bien-être, l'épanouissement et l'autonomie des enfants.

Cela voudrait dire pas de réconfort lors d'un doute ou d'un mal, pas de proximité lors d'un travail et pas de collectif (jeux et travaux de groupe).

### **Quelle sera la responsabilité des enseignants et directeurs en cas de non-respect du protocole sanitaire?**

Si un parent porte plainte pour mise en danger d'autrui car il a connaissance qu'une partie du protocole n'a pas été respectée (les mains n'ont pas été lavées, l'enseignant a laissé les élèves jouer de façon trop rapprochée en récréation, un enfant a de façon imprévisible fait quelque chose qui ne correspond pas au protocole) que se passera-t'il? **Est-ce que l'administration engagera sa protection fonctionnelle ou au contraire fera valoir son désengagement au titre de la possible faute professionnelle?**

Les projets de réouverture sont signés par le directeur et la collectivité avant d'être validés par l'administration. On peut imaginer que ces projets engagent la responsabilité de ceux qui les signent et écrivent.

Imaginons que l'alarme incendie se déclenche pour une raison X ou Y:

1 – Allons-nous respecter les nouvelles règles fixées dans le respect du protocole sanitaire (file indienne espacée d'un m, sens de circulation que vous aurez défini en équipe, espace dans la cour

différent pour se regrouper etc...)? Au risque d'évacuer moins rapidement, de mettre en danger des élèves en cas de réel incendie et d'être accusé de mise en danger d'autrui.

2 – Allons- nous respecter le protocole d'évacuation classique? Au risque de ne pas respecter la distanciation sociale, les mesures sanitaires, de risquer la contamination et l'éventuelle plainte d'un parent ensuite pour mise en danger d'autrui.

L'équipe éducative